

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 18 MARS 2019**

Délibération : **N° 2019-03- 40**  
 OBJET : **FONDS DE CONCOURS MOBILITES - PLAN D' ACTIONS COMMUNALE  
FAVEUR DES MOBILITES ACTIVES**  
 Nomenclature : **7.5.1**

**En exercice** : 29 membres  
**Présents** : 21  
**Pouvoirs** : 7  
**Absent** : 1  
**Votants** : 28  
 Délibération comportant :  
 Annexe : /

Le dix-huit mars deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le douze mars deux mille dix-neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC

**Les membres ayant donné un pouvoir :**

Philippe LEBASTARD donne pouvoir à Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER donne pouvoir à Catherine CADOU, Elisa DRION donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Catherine HENRY, Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Aurora ROOKE, Alain BLANCHARD donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

**Le membre absent** : Lionel BROSSAULT

**Rapporteur** : Madame Catherine CADOU

En lien avec le plan de déplacement global (PGD) de la Communauté de communes Erdre et Gesvres, la ville a développé un plan d'actions communales en faveur des mobilités actives (PACMA) afin de développer les projets suivants :

| Action   | Estimation | Programmation  |
|--|------------|--|
| Création voie verte rue de la Rinçais (lien Stade de la Rinçais depuis route de Sucé)<br>Nature des dépenses : travaux de voirie   | 90 528 €   | 2019   |
| Création voie verte rue de Notre Dame (lien ZAC Vireloup)<br>Nature des dépenses : travaux de voirie   | 48 576 €   | 2019   |
| Extension zone 30<br>Nature des dépenses : acquisition panneaux de signalisation, peinture routière  | 5 500 €    | à partir 2019  |
| Développement offre vélo à proximité des commerces et des équipements publics<br>Nature des dépenses : acquisition mobilier urbain, travaux de préparation du support (pour les stationnements couverts) | 5 000 €    | plan pluriannuel 5000€/an<br>TTC<br>à partir de 2019 |

Accusé de réception en préfecture  
 044-214402091-20190318-2019-03-40-DE  
 Date de télétransmission : 20/03/2019  
 Date de réception préfecture : 20/03/2019

|   |                  |  |
|---|------------------|--|
| Valorisation du réseau doux par le jalonnement<br>Nature des dépenses : acquisition de panneaux | 8 000 €          | plan pluriannuel 8000€ TTC<br>/an sur 3 ans<br>à partir de 2019, soit<br>24 000€ |
| Feu récompense rue de Vigneux<br>Nature des dépenses : Feux de signalisation                    | 34 500 €         | 2020   |
| <b>TOTAL TTC</b>  | <b>192 104 €</b> |  |

Dans le cadre de la réalisation de ce plan d'actions, la commune peut solliciter des aides aux titres du Contrat territoires région 2017-2020, signé par la Communauté de communes Erdre et Gesvres et la Région Pays de la Loire, et du Fonds de concours Mobilité de la Communauté de communes Erdre et Gesvres.

Le plan de financement serait le suivant :

| DEPENSES     |                     | RECETTES                   |                     |
|--------------|---------------------|----------------------------|---------------------|
| Intitulé     | Montant HT          | Intitulé                   | Montant HT          |
| Actions      | 160 086,67 €        | Contrat Territoires-Région | 40 000,00 €         |
|              |                     | Fonds de concours mobilité | 30 509,00 €         |
|              |                     | Autofinancement            | 89 577,67 €         |
| <b>TOTAL</b> | <b>160 086,67 €</b> |                            | <b>160 086,67 €</b> |

**Il est proposé aux membres du conseil municipal :**

- DE SOLLICITER le solde du Fonds de concours Mobilité auprès de la Communauté de communes Erdre et Gesvres pour la réalisation du plan d'actions communales en faveur des mobilités actives conformément au plan de financement ci-dessus ;
- DE DONNER délégation à M. le Maire pour signer tous documents nécessaires se rapportant à cette opération ;
- DE S'ENGAGER à la réalisation de cette opération.

**Délibération adoptée par 22 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 6.**

Abstentions : Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC, Hélène JALIN.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 18 mars 2019  
Le Maire, Alain ROYER.



Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20190318-2019-03-40-DE  
Date de télétransmission : 20/03/2019  
Date de réception préfecture : 20/03/2019